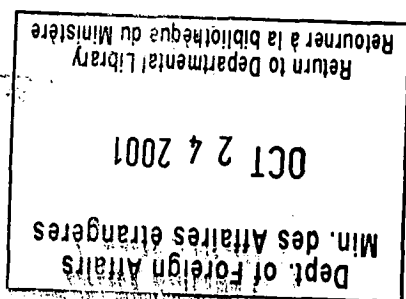


À l'APEC, les initiatives visant à rendre le climat plus propice aux investissements privés dans le domaine des infrastructures sont menées sous les auspices du Comité économique et le leadership de l'Indonésie. Une importante contribution à ces initiatives a été apportée en juillet 1996 grâce à une table ronde tenue à Seattle et réunissant les secteurs public et privé, où les participants se sont surtout attardés à la gestion et à la diminution du risque. Un des points soulevés par les participants du secteur privé a été la nécessité d'une planification intégrée dans le domaine des infrastructures, particulièrement dans les zones urbaines, afin de réduire les risques pour les éventuels investisseurs. Une réunion de suivi rassemblant des représentants des secteurs public et privé pour discuter de la planification intégrée aux niveaux local, national et transfrontière doit avoir lieu au Mexique en juin 1997 en vue de réduire les obstacles à l'investissement privé dans les projets d'infrastructures. Les ministres des Finances de l'APEC travaillent également beaucoup sur le problème des infrastructures, surtout en ce qui concerne des approches novatrices au niveau du financement. Les groupes de travail sur l'énergie, sur les transports et sur les télécommunications s'intéressent également de près à la question.

Si l'activité économique n'est pas adéquatement fondée, la croissance économique ne peut être soutenue à long terme. C'est seulement en éliminant les obstacles structurels comme ceux posés en matière d'infrastructure que les conditions du développement économique et de la croissance pourront être améliorées.

624 33557(A1)
624 33525(A1)



Pour obtenir plus de renseignements sur les activités du Canada pour l'APEC 1997, communiquez avec la Direction de l'APEC du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : télécopieur [(613) 944-2732]; courrier électronique [cdaapec@istar.ca]; ou, internet [<http://www.dfait-maeci.gc.ca/~apec/francais/menu.htm>].